

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 1

Artikel: Déclaration d'amour : aveu de bûcheron
Autor: Vautier, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 4 janvier 1913 : Déclaration d'amour (Edouard Vautier). — A table (boutade). — S'on... n'avai pas été prompt! (S. G.). — Aveux. La barbe et les cheveux (boutades). — Le doigt (Henri Segond). — Mariage à l'anglaise. — Riposte (boutade). — Adi lei zeinfans à l'écoula (Mérine). — L'arithmétique à Bonzon. — On crâno sorda (Jean-Louis). — Bob de St-Imier. — A dix centimes pièce.

DÉCLARATION D'AMOUR



La pièce de vers que voici est encore empruntée au volume de M. Ed. Vautier, *Les Chansons du Pays de Vaud* (Payot et C^{ie}, éditeurs, Lausanne), dont nous avons parlé samedi dernier. Plus on feuillette ce livre, et plus on y fait de découvertes charmantes. Et comme on s'y sent bien chez nous, en famille!

Le cliché que voici est un de ceux qu'a dessinés, pour le délicieux volume de M. Vautier, M. Charles Clément. Nous devons à l'obligeance de MM. Payot et C^{ie} de pouvoir le reproduire. (Le volume sort des presses des *Imprimeries réunies*.)

Aveu de bûcheron.

Ecoutez-voir un peu, Suzette!
J'ai dans le cœur bien du tourment,
Vu que... j'éprouve un sentiment...
Enfin je vous aime... Euh! charrette!
Bon, je jure! Il ne faudrait pas,
On l'entend assez dire au prêche;
Mais si la langue est un peu rèche
Les sentiments sont délicats.
De tourner des douceurs aux belles
Ça s'apprend mal dans nos forêts.
Où l'on ne chante de couplets
Qu'aux troncs à la hache rebelles,

Et vous comprenez bien des fois
Un bon juron qu'on articule
Ça vous aide et ça vous stimule
Comme se cracher dans les doigts.
N'empêche pourtant qu'on soit brave;
Rude écorce et cœur sans défaut,
C'est un peu comme l'artichaut,
Qui vaut bien autant que la rave.

Je ne sais pas dans un discours
Raffiner combien je vous aime,
Mais on sait aimer tout de même
Et pour longtemps... Quoi! pour toujours!

Alors, si vous vouliez, Suzette,
On verrait à se marier,
Mon cœur ne veut p's varier,
Et ça n'est pas une amusette.

On est d'âge, on a la raison,
On sait vivre, on sait se conduire :
Vous pourriez en trouver un pire
Et de moins honnête maison.

C'est vrai, ma fil! qu'on n'est pas riche,
Mais j'ai la jument, des bons bras :
Ça ne sera pas l'embarras
Pour avoir la soupe et la miche.

Et puis quoi? Le bon Dieu fournit,
Je le pensais encor dimanche,
En regardant sur une branche
Deux pinsons qui faisaient leur nid.

A présent, j'ai fait ma notice,
Dites-voir, êtes-vous d'accord?
Si vous disiez oui... nom de sort!
Euh! Suzette! Dieu nous bénisse.

EDOUARD VAUTIER.

A table. — Un évêque était à dîner chez un curé de son diocèse, qui fit servir de très bons vins.

Un des convives, s'adressant au prélat :
« N'êtes-vous pas étonné, monseigneur, de trouver de si bons vins chez un prêtre? »

— Vous avez raison, répondit l'évêque, aussi vous voyez qu'il s'en défait.

S'ON... N'AVAI PAS ÉTÉ PROMPT!

Une particularité des innombrables patois est leur extrême divergence entre eux. Si on considère seulement ceux de notre canton, tels qu'ils étaient encore parlés, il y a à peine cinquante ou soixante ans, on se demande comment nos anciens pouvaient se comprendre entre eux, depuis le district d'Aigle, les Ormonts, jusqu'à Concise et Ste-Croix. Bien plus, simplement entre les habitants de villages voisins, les différences étaient si marquées qu'ils se moquaient les uns des autres! Les patois sont presque disparus du canton de Vaud; ils le sont de celui de Neuchâtel. L'école primaire, l'éducation de la jeunesse, sont bien les principaux facteurs de leur évanouissement; mais les communications plus faciles, créées par les chemins de fer, y sont aussi pour une bonne part.

Je me souviens d'avoir entendu souvent mon père taquiner ma mère au sujet de son patois et de son accent de Montagny, près Yverdon, lui qui parlait celui de Rances. A Montagny (comme à Valleyres, au reste), on parlait d'une

façon tellement lente, traînante, qu'en abordant quelqu'un de l'endroit, on ne pouvait pas se méprendre sur son origine. Bien entendu que j'ai là de nombreux amis que je respecte trop pour les tourner en ridicule. Le petit récit qui va suivre n'y sera, je l'espère, pas pris au tragique, patois et accent y étant, au reste, mis de côté depuis longtemps.

Vers 1855, un incendie détruisit, au centre du village de Montagny, cinq à six bâtiments qui, selon l'usage ancien, étaient si rapprochés, enchevêtrés, qu'ils ne formaient qu'un mas. Tout cela fut consumé en quelques heures, pendant une nuit d'hiver. Un de mes oncles se rendit à Yverdon, pour affaires particulières, les jours suivants, et rencontra, chemin faisant, un de ses amis de cette dernière ville, qui lui parla en termes compatissants du triste événement survenu. « Vai, lui répondit mon oncle avec son accent, s'on... n'a...vai... pas... é...tâ... prompts... et... vi... n'é...tâ... to... fre...cas... sâ! » Je ne sais si l'Yverdonnois se mit à rire à l'ouïe de cette réponse, où le langage était peu en rapport avec la promptitude de la lutte contre le sinistre; mais les jours suivants, le singulier propos était connu, à Yverdon et ailleurs. Quant à moi, je ne l'appris que bien plus tard, par M. F., avocat, chez lequel je m'étais rendu, avec quelques amis, pour une consultation. Mais, lors de l'incendie, j'étais en pension au collège de G. Le régent, dès le lendemain, alla se rendre compte de l'étendue du désastre et voir s'il avait atteint des membres de sa famille habitant la localité. A son retour, il nous rendit compte de sa course: ni de ses parents, ni des miens n'avaient été atteints. Plus tard, comme notre contrée est abondamment pourvue de beaux bois de construction, quelques-uns des sinistrés achetèrent à G. les plantes de sapin qui leur étaient nécessaires. Les charrois des matériaux de construction se faisaient gratuitement et en commun. Les plantes de sapin se conduisaient sur place dans toute leur longueur. A cette époque, la route de G. n'était pas encore entièrement construite et il fallait, lorsqu'on voiturait des plantes dans toute leur longueur, user de certaines précautions dans les lacets du chemin où il n'était pas prudent de stationner dans ces moments-là.

Le jour donc du voiturage de ces bois, un chaudronnier ambulant s'était établi devant le collège de G., précisément où se trouvait une courbe du chemin. Tout à coup — c'était près de midi — j'entendis quelqu'un pousser cette soudaine exclamation: « Gâ lo potai! » (Gare le chaudronnier!) Puis suivit un bruit de ferraille. Je ne fis qu'un saut pensant qu'un malheur était arrivé, et que vis-je? L'Auvergnat, à l'ouïe de l'avertissement, avait eu à peine le temps de se garer; sans cela, il eût peut-être été assommé par le formidable ressort qu'avait fait une plante de bois qui, après avoir frotté contre l'angle du collège, s'était soudainement détendue. Le soufflet, la hotte et tout le tremblement gisait éparpillé sur la route; l'acide à décaper bouillonnait parmi le gravier. Debout, indemne,